

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/33  Paraphe : <i>FS.</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU <i>Délibération n°DB2014/26</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 18

Votants : 20

**POUR : 20 (100%)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le dix-sept septembre deux mille quatorze, à 18h30, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 08/09/14

Mme MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : BESANCON T ; BRUSA R ; BOUILLON J ; COURVOISIER CLEMENT F ; DEBOURCES C ; DUGARD Y ; ETIENNE P ; GODART O ; LESUEUR P ; MALVAUX A ; MANCEAUX C ; MATHIAS F ; MEIS M ; MERCIER A ; PAYEN F ; SIGNORET F ; SINGLIT B ; SOUDANT G.

Représentés : M. CORNEILLE JP donne pouvoir à M. MATHIAS ; M. ADAM C donne pouvoir à Mme LESUEUR.

---

**OBJET : PLAN DE COMMUNICATION 2014-2019**

Considérant le bilan du premier plan de communication pluriannuel 2009-2013 ;

Vu l'avis favorable remis par la commission « Tourisme et Communication » en date du 4 septembre 2014 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- APPROUVE le plan de communication 2014-2019 tel que présenté, regroupant les 4 objectifs suivants :
  - 1 : Développer la communication vis-à-vis des élus locaux
  - 2 : Mettre la communication interne (agents) au service de la communication externe
  - 3 : Expliciter le rôle et les résultats de la collectivité vis-à-vis des habitants
  - 4 : Promouvoir le territoire et son dynamisme
- CHARGE le Président de sa mise en œuvre.

Le Président,  
Francis SIGNORET

